

Direction Adjointe de la Direction Technique et Numérique
Groupe d'Etudes et d'Information sur les Phénomènes
Aérospatiaux Non identifiés

DTN/DA/GP

Toulouse, le 15/10/2024

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

CAS D'OBSERVATION

SAINT-CLAIR-DU-RHONE (38) 14.05.2022



PARIS - Les Halles
SIÈGE
2, place Maurice Quentin
75039 Paris Cedex 01
☎ +33 (0)1 44 76 75 00

PARIS - Daumesnil
DIRECTION DES LANCEURS
52, rue Jacques Hillairet
75612 Paris Cedex
☎ +33 (0)1 80 97 71 11

TOULOUSE
CENTRE SPATIAL DE TOULOUSE
18, avenue Édouard Belin
31401 Toulouse Cedex 9
☎ +33 (0)5 61 27 31 31

GUYANE
CENTRE SPATIAL GUYANAIS
BP 726
97387 Kourou Cedex
☎ +594 (0)5 94 33 51 11

RCS Paris B 775 665 912
Siret 775 665 912 000 82
Code APE 731 Z
N° identification :
TVA FR 49 775 665 912

1 – CONTEXTE

Le GEIPAN reçoit du témoin deux mails le 23/10/2022 au sujet de l'observation d'un PAN au-dessus de la commune de SAINT-CLAIR-DU-RHONE (38).

Ces mails contiennent :

- Le questionnaire technique (QT) complété
- Un document annexe comprenant :
 - Une photographie des lieux d'observation avec la trajectoire du PAN reproduite
 - La même photographie annotée d'estimations de distances et de vitesses
 - Une carte Google Maps avec l'emplacement du témoin et du PAN
 - La copie de la partie narration libre du QT

2- DESCRIPTION DU CAS

La description du cas est issue de la partie narration libre du questionnaire technique. [Note de l'enquêteur : afin de conserver l'intégralité de la structure du récit et la manière dont le témoin l'exprime, cette narration sera retranscrite telle quelle, sans aucune correction orthographique ou grammaticale.] :

« *TEMOIGNAGE D'UN PHENOMENE LUMINEUX DANS LE CIEL LE 14 MAI 2022 AUX ALENTOURS DE MINUIT.*

récit:

Le 14 mai 2022 vers 23h50 , minuit, à St Clair du Rhône, belle nuit , J'ai vu depuis l'endroit où j'habite à St Clair du Rhône, un phénomène lumineux vraiment étrange. Ce soir là et à cette heure je faisais sortir mon chien et en regardant à l'ouest en direction de la montagne du Mt Pilat, à droite , j'ai vu arriver en une fraction de seconde un point lumineux rouge orangé assez gros avec un halo autour, plus gros que les lumières des éclairages des villages qu'il y a en face de chez moi (village de St Michel / Rhône), ou les phares des voitures qui descendent des routes sur les hauteurs des villages ou des routes bordant les vignes sur la rive droite du Rhône.

La luminosité de ce point lumineux devait avoir une magnitude de - 6 . comme je l'ai lu sur le site du GEIPAN , l'estimation de la luminosité de la planète Vénus est de - 4. Ce point est resté immobile pendant une trentaine de seconde, puis il est descendu à la verticale, sans aucun bruit, puis il s'est déplacé en direction du sud, (donc sur ma gauche, de mon lieu d'observation), puis il est remonté à la verticale , sans aucun bruit.

Je regarde souvent le ciel et je sais reconnaître les constellations, les étoiles les plus brillantes dans le ciel. Je sais faire la différence entre un avion, un hélicoptère, un satellite, une étoile filante, les lampadaires que je vois sur les collines en face de chez moi, les feux d'artifices etc.

Ce soir là et à cette heure là, les planètes Mars, Jupiter et Vénus n'étaient pas visibles, elles apparaissent à l'horizon que vers 5h du matin et à l'Est.

Avec le logiciel " Stellarium" j'ai pu voir que la station ISS était passé à 23h 15 au sud.

Dans le ciel au Sud il y avait l'étoile Arcturus , il y avait Spica et la lune.

Au Nord Ouest il y avait l'étoile Capella à l'horizon.

A l'Ouest , assez haut dans le ciel , il y avait la constellation de la grande ours

Donc ce que j'ai vu, était bien un phénomène lumineux inexplicable, je ne sais pas si c'était solide, j'étais trop loin. La distance entre moi et le point lumineux était de 1,5 à 2 kms environ à vol d'oiseau.

Puis le point lumineux s'est déplacé assez vite en direction du sud en direction de la centrale nucléaire de St Alban (St Maurice l'Exil). Car de mon lieu d'observation je n'ai pas pu le suivre plus loin.

j'ai fait une estimation de sa vitesse quand il est parti en direction de Chavanay et st Maurice l'Exil. Comme vu sur la photo, la distance parcourue est d'environ 5 kms et le temps que le point lumineux parcourt la distance entre A et B, je l'ai estimé à environ 3 mn.

Donc cela nous donne approximativement une vitesse de 27,7 m/s soit 312 Km/h.

J'aimerais savoir si d'autres personnes ont relaté cet évènement ce soir là. Faut-il que je me renseigne à la gendarmerie du coin ? Merci par avance pour votre réponse. Je reste à votre disposition.

veuillez agréer , mes sincères salutations. »

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

La **situation géographique**, résumée sur la carte ci-dessous, est établie selon les données transmises par le témoin dans le questionnaire et figurant sur la photographie de reconstitution :



La **situation météorologique** est extraite des données issues de la publithèque de Météo France pour les stations de Peaugres, de Reventin-Vaugris et de l'aéroport de Lyon-Bron situées respectivement à 17,8 km au sud, 5,2 km à l'est-nord-est et à environ 34 km au nord-est de la position du témoin :

Indicatif	07172002											
Nom	PEAUGRES RAD											
Altitude	480 mètres											
Coordonnées	lat : 45°17'10"N - lon : 4°42'20"E											
Coordonnées lambert	X : 7858 hm - Y : 20345 hm											
Producteurs	2022 : METEO—FRANCE											
+ Afficher la liste des paramètres												
- Masquer les données ...												
Date	FF	DD	N	NBAS	N1	C1	B1	N2	C2	B2	VV	
14 mai 2022 21:00	2.3	320										
14 mai 2022 22:00	2.2	300										

Indicatif	38336001											
Nom	REVENTIN											
Altitude	295 mètres											
Coordonnées	lat : 45°28'43"N - lon : 4°48'38"E											
Coordonnées lambert	X : 7934 hm - Y : 20561 hm											
Producteurs	2022 : METEO—FRANCE											
+ Afficher la liste des paramètres												
- Masquer les données ...												
Date	FF	DD	N	NBAS	N1	C1	B1	N2	C2	B2	VV	
14 mai 2022 21:00	1.0	10										
14 mai 2022 22:00	0.9	350										

Indicatif	69029001											
Nom	LYON-BRON											
Altitude	202 mètres											
Coordonnées	lat : 45°43'16"N - lon : 4°56'57"E											
Coordonnées lambert	X : 8033 hm - Y : 20834 hm											
Producteurs	2022 : METEO—FRANCE											
+ Afficher la liste des paramètres												
- Masquer les données ...												
Date	FF	DD	N	NBAS	N1	C1	B1	N2	C2	B2	VV	
14 mai 2022 21:00	0.0	0		0			7800				46547	
14 mai 2022 22:00	1.2	250		0			7800				38360	

Les heures mentionnées sur les stations sont en heures TU, soit 2 heures de moins que les heures locales.

En résumé, le vent souffle très faiblement à faiblement du nord/nord-ouest/nord-est (sauf sur la station de Lyon-Bron, où le vent souffle du sud-sud-est à 22h), la visibilité horizontale est très bonne, comprise entre environ 38 et 46 km et aucun nuage n'a été détecté par le ceilomètre de la station de Lyon-Bron.

SYNTHESE DES ELEMENTS COLLECTES

TEMOIGNAGE UNIQUE

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	SAINT-CLAIR-DU-RHONE (38)
A2	(Opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	/
A3	(Opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	/
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	« Je promenais mon chien, il était 23h 50 à 0h 15 environ »
B2	Adresse précise du lieu d'observation	Devant le domicile du témoin
B3	Description du lieu d'observation	« J'étais sur la rue devant chez moi » - « sur la rue devant chez moi, je regardais vers l'Ouest où je peux voir le Mt Pilat en face de moi, (la montagne qui se trouve en face de chez moi sur la rive droite du Rhône »
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	14/05/2022
B5	Heure du début de l'observation (HH :MM : SS)	23 :50
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM : SS)	10 mn environ
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	Non
B8	(Opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	/
B9	Observation continue ou discontinue ?	Continue
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	/
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	« Mon champ de vision ne pouvait pas aller plus loin, masqué par les habitations »
B12	Phénomène observé directement ?	Oui
B13	PAN observé avec un instrument ? (Lequel ?)	Non
B14	Conditions météorologiques	<u>Selon les données météo</u> : le vent souffle très faiblement à faiblement du nord/nord-ouest, la visibilité horizontale est très bonne, comprise entre environ 38 et 46 km et aucun nuage n'a été détecté par le ceilomètre de la station de Lyon-Bron. <u>Selon le témoin</u> : « ciel dégagé »
B15	Conditions astronomiques	« À l'Ouest, assez haut dans le ciel la constellation de la grande ourse. Au sud la lune et l'étoile Spica »
B16	Equipements allumés ou actifs	Non

B17	Sources de bruits externes connues	Non
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1
C2	Forme	« Point lumineux rouge orangé avec un halo autour, plus gros que les lumières d'éclairage des villages qui sont en face de chez moi, ce n'était pas des phares de voitures car le point lumineux était dans le ciel »
C3	Couleur	« Rouge orangé avec un halo »
C4	Luminosité	« Je dirai d'une magnitude de - 6 »
C5	Trainée ou halo ?	« Un halo orangé »
C6	Taille apparente (maximale)	« Environ 3mm de diamètre à bout de bras »
C7	Bruit provenant du phénomène ?	Non
C8	Distance estimée (si possible)	« Le point lumineux était à environ à 2 kms à vol d'oiseau. De l'autre côté du fleuve (Rhône) »
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	« Le point lumineux est venu de l'Ouest entre la montagne du Mt Pilat et les collines à côté. »
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	« Sur la hauteur de St Michel/Rhône ; à environ 25° à 30° du plan de mes yeux, puis il s'est déplacé à la verticale en bas, puis s'est déplacé vers ma gauche (en direction du sud), puis il est remonté à la verticale, puis s'est déplacé en direction sud vers la centrale nucléaire de St Alban (St Maurice l'Exil) »
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	Vers le sud
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	20°
C13	Trajectoire du phénomène	« D'abord immobile, puis descente légèrement, déplacement en ligne droite vers le Sud horizontalement, puis montante et ensuite ligne droite vers le Sud »
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	120°
C15	Effet(s) sur l'environnement	« Aucune idée »
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
D1	Reconstitution sur croquis /plan / photo de l'observation ?	Oui
E1	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	« J'ai tout de suite su que j'étais en train d'assister à un phénomène ovni, ou un phénomène lumineux inexplicable, j'étais ravi et émerveillé. »

E2	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	<i>« J'ai réveillé ma famille qui venait juste d'aller se coucher, on est resté 20mn dehors, dans l'espoir de le revoir. J'en ai parlé à ma famille et j'ai décidé de faire les plans et de me reconstituer l'évènement, et de vous écrire. »</i>
E3	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	<i>« Je pense que j'ai vu un phénomène ovni, car ce n'était pas un avion, un hélicoptère, il n'y avait aucun bruit, j'ai éliminé les phares, les éclairages, les étoiles filantes, les satellites, les planètes etc. »</i>
E4	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	<i>« J'essaye d'être le plus rationnel possible mais je pense qu'il y des phénomènes ovni j'ai aucun doute là-dessus. »</i>
E5	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	<i>« Je sais que ça existe, et qu'il faut prendre ça au sérieux et ne pas ridiculiser les gens qui témoignent de leurs observations, »</i>
E6	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	<i>« Je crois en la science, si c'est explicable, je veux vraiment une explication sérieuse, mais si c'est pour me dire : oui c'est le reflet de lune, alors je préfère garder mon histoire pour moi. »</i>
E7	L'expérience vécue a-t-elle modifié quelque chose dans la vie du témoin ?	<i>« Cela confirme ce que je crois je crois, qu'il y a une autre forme de vie dans l'univers, que nous ne sommes pas seul. Je crois aux ovnis, Je pense qu'il y a une intelligence très supérieure à notre humanité, car pour se déplacer à des vitesses colossales, des accélérations démentielles, et vu les distances qu'il y a pour atteindre ne serait-ce que l'étoile la plus proche, les E.T ont des milliers d'années d'avance sur nous. Un jour viendra, tout le monde saura que ça existe. »</i>

4- HYPOTHESE ENVISAGEE

La seule hypothèse envisagée est celle de l'observation d'une lanterne céleste.

4.1. ANALYSE DE L'HYPOTHESE

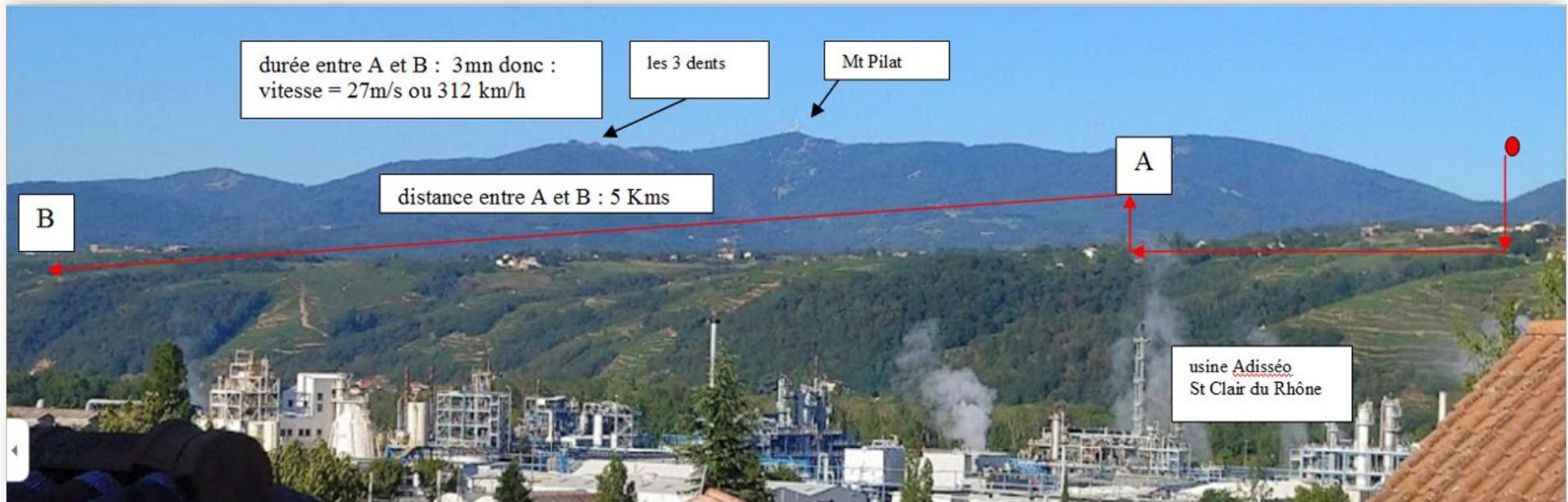
Les éléments décrivant le PAN, tels que fournis par le témoin, sont les suivants :

- Point lumineux rouge orangé assez gros avec un halo autour, d'une magnitude estimée à -6. Ce point est resté immobile pendant une trentaine de seconde, puis il est descendu à la verticale, s'est déplacé en direction du sud avant de remonter à la verticale.
- Puis le PAN s'est déplacé assez vite en direction du sud en direction de la centrale nucléaire de Saint -Alban (Saint-Maurice-l'Exil) avant d'être perdu de vue, masqué par des habitations.
- Ces déplacements se sont effectués sans aucun bruit.
- En environ 10 mn d'observation, le PAN a parcouru environ 120° du ciel, à une élévation variant d'initialement 25/30° à 20° à la fin.
- Le témoin a réalisé une reconstitution sur photographie (voir page suivante).

Il a envisagé diverses hypothèses : *« je pense que j'ai vu un phénomène ovni, car ce n'était pas un avion, un hélicoptère, il n'y avait aucun bruit, j'ai éliminé les phares, les éclairages, les étoiles filantes, les satellites, les planètes etc. »* et *« je regarde souvent le ciel et je sais reconnaître les constellations, les étoiles les plus brillantes dans le ciel. Je sais faire la différence entre un avion, un hélicoptère, un satellite, une étoile filante, les lampadaires que je vois sur les collines en face de chez moi, les feux d'artifices etc. »*.

Il n'évoque pas la possibilité qu'il puisse s'agir d'un objet passif porté par le vent, et plus particulièrement d'une lanterne céleste (dite aussi lanterne « thaïlandaise »). Il est possible qu'il ne connaisse pas cet objet, ou n'en ait jamais observé. Cette hypothèse nous paraît cependant la plus plausible car :

- La forme, ponctuelle avec un halo autour, est typique de l'observation, à une certaine distance, de ce type d'objet. Le halo est l'enveloppe de riz de la lanterne, où la luminosité de la flamme se diffuse.
- La couleur, rouge-orangée, est tout à fait typique de celle d'une lanterne.
- La luminosité peut être perçue par un observateur de nuit comme étant assez forte, surtout si sa vision a eu le temps de s'adapter aux faibles conditions d'éclairage de nuit. Nous ne savons toutefois pas si l'environnement du témoin comportait des lumières (lampadaires, etc.) visibles, en particulier dans son champ de vision, bien que le témoin indique dans le questionnaire l'absence de toute lumière externe.
- En ce qui concerne le déplacement, il pourrait sembler étrange qu'une lanterne se déplace de la manière décrite par le témoin. Cependant, si le vent est variable et/ou très faible, elle sera portée au gré des aléas de ce vent.



La première phase correspondant à l'immobilité du PAN pendant 30 secondes pourrait concerner une zone de vent temporairement nulle, la lanterne finissant par descendre lentement sous sa propre masse (la force générée par cette masse étant à cet instant supérieure à celle générée par la poussée de l'air chaud dans l'enveloppe de riz, censée faire monter la lanterne à la manière d'une montgolfière).

Puis elle rencontre une zone de vent venant du nord un peu plus forte la faisant se diriger vers le sud, puis une nouvelle zone avec de légers courants ascendants favorisant cette fois-ci la poussée de l'air chaud en la faisant monter un peu pour retrouver le courant aérologique du nord, la faisant reprendre sa trajectoire vers le sud.

Les données relatives au vent sont compatibles, la station la plus proche (Reventin à 5,2 km de distance) indiquant la présence d'un vent très faible à faible ($0,9$ à 1 m.s^{-1} soit $3,2$ à $3,6 \text{ km.h}^{-1}$) soufflant du nord (azimuts compris entre 350 et 10°).

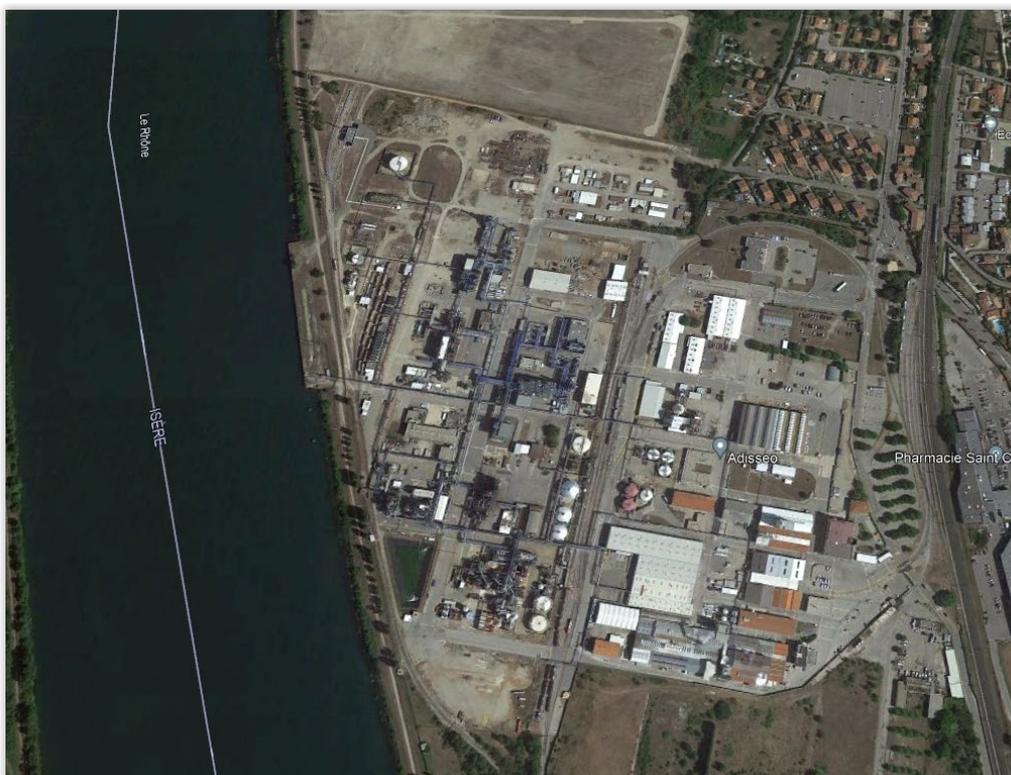
Notons enfin que la trajectoire de la lanterne se trouve visuellement au-dessus d'un complexe chimique industriel : le site chimique des Roches-Roussillon, s'étalant sur 150 hectares et abritant 15 entreprises (Suez, Adisseo, etc.), dont 7 entités classées « Seveso Seuil Haut », acteurs majeurs en France de la production de produits chimiques industriels (phénols, silices, acide sulfurique, etc.) - [Source](#).

Ce site, grand consommateur d'eau du Rhône comme l'attestent les nombreuses stations de pompage situés en sa bordure, héberge également de nombreuses chaudières gaz et charbon qui sont de véritables puits de chaleur urbains, à même de créer dans la basse atmosphère le surplombant des variations aérologiques importantes.

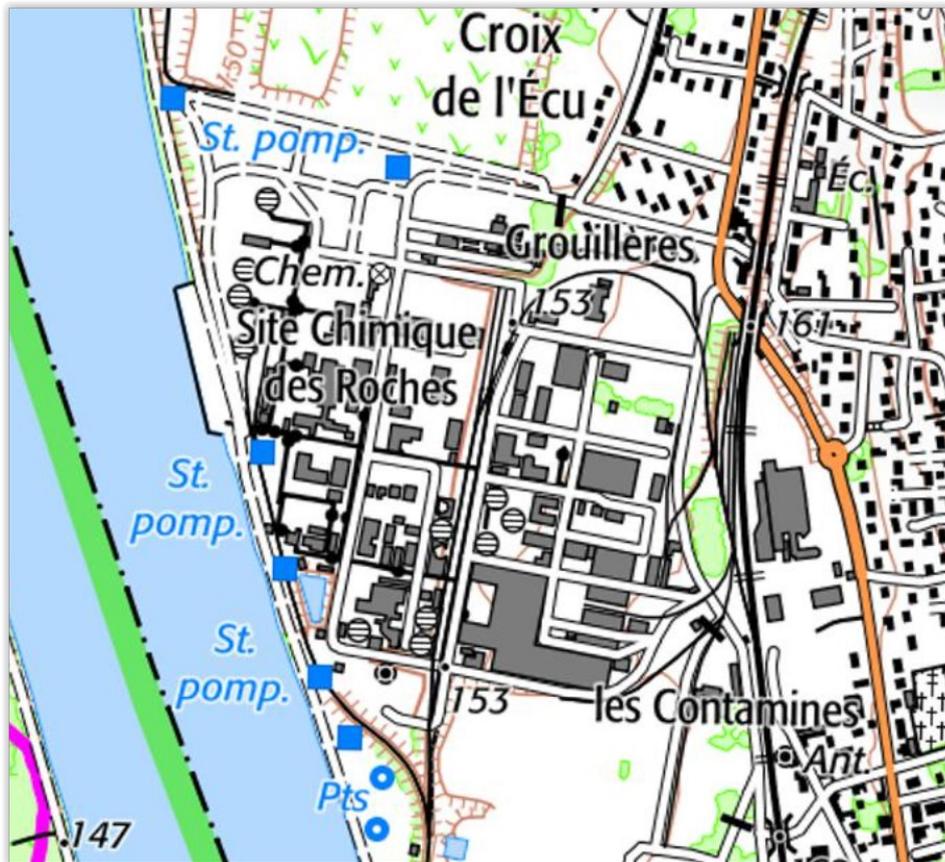
Si une lanterne, très sensible à ces variations aérologiques, survole le site, il est certain qu'elle sera amenée à subir des variations de sa trajectoire selon les puits de chaleur générés par les installations qu'elle survole, la faisant monter ou descendre.



Vue d'ensemble du site chimique des Roches-Roussillon, à l'ouest de la position du témoin



Vue aérienne du site



Le site abrite de nombreuses stations de pompage de l'eau du Rhône servant à refroidir les installations.

Ce site, placé entre le Rhône et le témoin, se situe entre environ 500 m et 1000 m du témoin.

Avec les données en notre possession, nous pouvons vérifier leur concordance pour une lanterne évoluant au-dessus du site chimique et parcourant une distance angulaire de 120° en 10 minutes.

En faisant abstraction des périodes d'arrêt et de déplacement vertical, sans doute très courtes, nous lisons la trajectoire du PAN comme uniforme et vérifions si l'hypothèse de la lanterne se conforme à un déplacement à la vitesse du vent à une distance comprise entre 500 et 1000 m.

Pour ce faire, nous pouvons utiliser la formule liée à l'estimation d'une dimension angulaire comme suit :

Un objet parcourant une distance d' une orientation perpendiculaire à la direction de l'observation, vu centré à une distance D , intercepte un angle δ . La moitié de la distance parcourue et les droites qui joignent la position de l'observateur au milieu cette distance et à une de ses extrémités forment un triangle rectangle, dont l'angle au point d'observation est la moitié de δ , et pour lequel, par définition,

$$\delta = 2 \arctan (d'/2D) \text{ soit}$$

$$d' = 2 \tan \delta/2 * D$$

L'angle δ étant connu (120°) et les valeurs possibles limites de D également ($500 > D > 1000$), nous trouvons :

$$|d'^1| = 1732 \text{ m (pour } D = 500 \text{ m)}$$

$$|d'^2| = 3464 \text{ m (pour } D = 1000 \text{ m)}$$

Ces distances sont parcourues en 10 minutes, soit 600 secondes, soit à une vitesse comprise entre environ 2,9 et 5,8 m.s⁻¹. Ces résultats sont supérieurs aux valeurs de vents donnés par les stations (un vent moyen de l'ordre de 1 m.s⁻¹), mais plusieurs variables doivent être prise en compte :

- La durée d'observation, qui a pu être sous-estimée ou surestimée par le témoin
- La non prise en compte des périodes d'arrêt et de déplacements verticaux du PAN
- La possibilité malgré tout que la lanterne puisse se trouver encore plus proche.

Ce dernier point nous semble important car, même s'il implique un passage de la lanterne en-deçà de la zone d'activité chimique, il explique mieux la visibilité de son halo par le témoin (enveloppe de riz éclairée par la flamme) qui nous paraît difficile à discerner à l'œil nu à plus de 500 m de distance.

Si nous faisons l'hypothèse d'une lanterne évoluant à 200 m de distance du témoin, nous obtenons une distance parcourue en 10 minutes d'environ 700 m, soit à une vitesse d'1,2 m.s⁻¹, ce qui est tout à fait cohérent avec la vitesse moyenne du vent ce soir-là.

Cela place donc la lanterne au-dessus de la ville, en bordure du site chimique. La présence d'ilots de chaleur au-dessus de cette zone urbaine reste possible, bien qu'elle soit sans doute moins marquée qu'au-dessus de la zone industrielle chimique.

Notons que le témoin estime la distance du PAN à 2 km, soit de l'autre côté du Rhône. Cette distance est toutefois très probablement largement surévaluée. En effet, toute estimation de taille ou de distance effectuée de nuit sur un objet dans le ciel, de nature inconnue est impossible à réaliser, la vision binoculaire humaine ne pouvant apprécier correctement ces mesures qu'à une distance courte, de quelques dizaines de mètres tout au plus.

Signalons enfin que le jour d'observation est un samedi du mois du mai, jour idéal pour que des lâchers de lanternes soient effectués à l'occasion de festivités locales ou privées (mariages...).

Généralement ces lâchés s'effectuent en nombre, mais il a pu s'agir d'un essai avant un lâché plus conséquent devant subvenir plus tard ou le lendemain ; il peut aussi s'agir d'une lanterne s'étant détachée du groupe principal et ayant pris une direction différente.

4.2. SYNTHÈSE DE L'HYPOTHÈSE

HYPOTHÈSE(S)	EVALUATION*
1. Lanterne céleste	0.875

*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur: certaine (100%) ; forte (>80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)

1. Lanterne céleste - Evaluation des éléments pour l'hypothèse # 51398			
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
Forme	Ponctuelle, avec un halo, cohérente		0.95
Couleur(s)	Rouge-orangée, typique d'une lanterne		0.95
Taille app. max.	Compatible avec une lanterne située assez près, à environ 200 m de distance au minimum	Fourchette de possibilités plus large	0.80
Azimut (préciser: début/fin)	Trajectoire orientée selon le sens du vent dominant, provenant du nord		0.95

Vitesse app.	Faible, portée par le faible vent d'1 m par seconde, si la lanterne est plus proche que l'estimation du témoin	trop élevée si la lanterne est plus éloignée	0.70
Date/Heure	Un samedi soir du mois de mai, tout à fait propice à ce que des lâchers de lanternes soient effectués dans le cadre d'une fête privée ou locale		0.95
luminosité	Luminosité assez forte: possible si l'observation se déroule sans présence de lumières parasites (lampadaires) et si la vision du témoin a eu le temps de s'accoutumer à l'environnement nocturne	Pas de données précises sur l'accoutumance à l'obscurité possible de la vision du témoin	0.80

4.3. SYNTHÈSE DE LA CONSISTANCE

Selon les critères du GEIPAN la consistance¹ est moyenne, un seul témoin, une reconstitution sur photographie, mais pas de photos ni de vidéos.

5- CONCLUSION

Le 14 mai 2022, vers 23h50, alors qu'il se promène dans la rue devant chez lui, le témoin observe un point lumineux rouge orangé, de taille significative, entouré d'un halo, avec une magnitude estimée à -6. L'objet demeure immobile pendant environ 30 secondes, puis descend verticalement, se déplace en direction du sud, et remonte à la verticale. Par la suite, le PAN accélère et se déplace rapidement vers le sud, en direction de la centrale nucléaire de Saint-Alban (Saint-Maurice-l'Exil), avant de disparaître, masqué par des habitations. Ces déplacements se sont déroulés sans aucun bruit audible. Sur une période d'environ 10 minutes, le PAN a parcouru une trajectoire couvrant environ 120° dans le ciel, avec une élévation initiale estimée entre 25° et 30°, diminuant progressivement à 20° au moment où l'objet a été perdu de vue.

Le témoin a réalisé une reconstitution sur photographie.

Selon les critères du GEIPAN, la consistance¹ est moyenne, un unique témoin, une reconstitution sur photographie, mais absence de photos et de vidéos.

L'enquête a établi que ce cas s'avérait être l'observation probable d'une lanterne céleste, portée par le vent.

Cette conclusion s'appuie sur les éléments suivants :

- Forme ponctuelle avec un halo.
- Couleur rouge-orangée.
- Luminosité assez forte.
- Déplacement global dans le sens du vent.
- Durée du déplacement calculé conforme pour une lanterne située à environ 200 m de distance et se déplaçant à la vitesse du vent, soit à environ 1 m.s⁻¹.
- Le jour de l'observation, un samedi, est idéal pour qu'un lâché de lanterne soit effectué à l'occasion d'une fête locale ou privée, surtout que les conditions météorologiques étaient propices (vent faible, temps calme).

¹ Quantité d'information fiables et objectivées du témoignage

Nous avons pu également démontrer que les déplacements différentiels du PAN par rapport au déplacement global vers le sud (arrêt initial puis deux déplacements brefs verticaux) ont pu être occasionnés par la présence de puits de chaleur urbains générant des phénomènes aérologiques locaux différents (vents nul et/ou ascendants).

L'étrangeté perçue par le témoin était due à l'apparence du PAN, qu'il ne reconnaissait pas comme un objet familier, et à son comportement avec un déplacement semblant aléatoire. Les éléments rappelés ci-dessus permettent d'expliquer ces étrangetés.

Classification en « A » : observation probable d'une lanterne céleste.

6- CLASSIFICATION

Etrangeté [E]

Consistance [C] = [I]x[F]

Fiabilité [F]

Information [I]

Classé A

